

-> **L'agriculture raisonnée** avec **Christiane Lambert**

Echo Nature : L'agriculture raisonnée est un concept encore assez flou pour le grand public. Pouvez-vous nous faire son rapide historique et nous donner sa raison d'être ?

Christiane Lambert : On a commencé à parler d'agriculture durable à RIO en 92. Aujourd'hui les deux seules formes d'agriculture durable, qui ont une reconnaissance officielle, sont l'agriculture biologique et l'agriculture raisonnée.

L'agriculture raisonnée est un concept tout neuf. On ne trouve des produits issus de l'agriculture raisonnée, en magasin, que depuis 9 mois. Les derniers textes officiels qui encadrent sa démarche sont sortis le 28 avril 2004, mais il y a déjà plus de 600 agriculteurs qui ont demandé la qualification de leur exploitation. Selon la définition officielle, l'agriculture raisonnée est un mode de production qui vise à réduire les impacts négatifs et à améliorer les impacts positifs des pratiques sur l'environnement. Il vise aussi à améliorer la sécurité sanitaire des aliments, à contribuer au bien être animal et à améliorer la santé et la sécurité des personnes travaillant sur l'exploitation. On a donc un volet environnement, un volet sanitaire, un volet social et un volet bien être animal encadré par un référentiel contraignant et une certification finale.

Echo Nature : Quand vous dites que ce référentiel est contraignant, à sa lecture on remarque que plusieurs points sont déjà rendus obligatoires par la législation pour tous les agriculteurs. Pour prendre un exemple, en matière de bien-être animal, quasiment tous les points du cahier des charges de l'agriculture raisonnée sont déjà obligatoires, alors quel est l'intérêt de mettre en place un référentiel si c'est pour "copier" une législation existante ?

Christiane Lambert : Il y a eu beaucoup de débats sur le sujet du bien être au moment de la mise en place du référentiel, et ce qui était souhaité par les environnementalistes et les consommateurs.

Vous savez, il y a beaucoup de directives européennes qui encadrent le bien être animal, à propos des mètres carrés par animal, des conditions de contention, de manipulations, de traitements sur les animaux, et la France est à ce jour le pays qui a le mieux décliné l'ensemble de ces directives. Donc le choix a été fait par l'ensemble des personnes de dire que si les directives européennes, déjà contraignantes, sont respectées, et que ça colle par rapport aux besoins et demandes des consommateurs qui n'en souhaitent pas plus sur ce sujet, on a trouvé le niveau d'équilibre. Vous savez, c'est important, chaque point du référentiel est le résultat d'un consensus entre les différentes parties.

Autre exemple, ce qui a été retenu pour l'environnement ; là, la France décline moins bien les directives européennes, donc différents points ont été ajoutés au référentiel.



Echo Nature : Pourtant, dernièrement vous avez perdu votre agrément environnement.

Christiane Lambert : Ca c'est autre chose, c'est FARRE et il faut bien faire la différence. FARRE a été créé en 1993 pour faire de la communication et dans les statuts, les pionniers avaient écrit que l'association devait faire connaître l'agriculture raisonnée, sans développer textuellement que l'agriculture raisonnée était respectueuse de l'équilibre environnemental, respectueuse des milieux, respectueuse des hommes.